

"Il faut trier, il faut trier !" : pour préparer la prise en charge des déchets en 2035, l'Agglo investit dans une nouvelle déchetterie



La nouvelle déchetterie est située sur la route de Nîmes, sur la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas. / MIDI LIBRE - ALEXIS BETHUNE



Environnement, Economie, Gard

Publié le 17/10/2025 à 18:13

LUCAS MASSOT

Lors du conseil communautaire d'Alès Agglo, le 16 octobre, il a été question de la gestion des déchets. À l'horizon 2035, aucune intercommunalité du Gard ne sera aux normes en la matière. L'agglomération a validé la construction d'un nouveau centre de tri.

"Il faut trier, il faut trier." Au conseil communautaire du 16 octobre, Christophe Rivenq, président d'Alès Agglo, a rappelé les obligations réglementaires qui attendent les collectivités gardoises d'ici 2035 : renforcer la valorisation des matières et réduire la part de déchets enfouis. Aucune intercommunalité du Gard n'est aujourd'hui en mesure de répondre seule à ces exigences, y compris Nîmes Métropole. Alès Agglo compte sur l'ouverture d'une nouvelle déchetterie, plus grande, plus accessible, pour remédier à ce manque.



L'ouverture du site est prévue pour cette fin d'année. / MIDI LIBRE - ALEXIS BETHUNE

Aucune intercommunalité du Gard ne sera aux normes d'ici 2035

Pour anticiper cette échéance, Alès Agglo et douze autres EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) vont créer un syndicat de préfiguration chargé d'élaborer, d'ici trois ans, une stratégie commune de gestion des déchets. L'étude, soutenue par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région Occitanie, doit déterminer comment mutualiser les installations (comme les incinérateurs, les sites de tri ou les plateformes de valorisation) afin de contenir les coûts pour les usagers.